

Ci-après sont énoncées les conditions générales d'utilisation fixées par Promociones y Cursos UK, S.L. (ci-après dénommé « London Work Experience ») régissant tous les programmes offerts dans son catalogue ainsi que sur son site web.

#### **Utilisation du site web :**

London Work Experience s'engage, dans la mesure du possible, à fournir sur son Site web une information appropriée et à jour. Cependant, elle ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de la disponibilité, prestation de services, produits, matériel graphique, liens présents sur le Site. London Work Experience s'exonère de toute responsabilité découlant d'informations qui puissent s'avérer erronées ou inexactes.

London Work Experience se réserve le droit de modifier ou de suspendre le contenu du Site, tel que : les prix, les programmes et contrats, sans besoin d'avis préalable.

London Work Experience s'engage, dans la mesure du possible, à offrir à l'utilisateur un service optimal du site web. Cependant, London Work Experience ne pourra pas être tenue pour responsable des défauts ou interruptions qui puissent survenir comme conséquence d'une défaillance dans la connexion internet ou du service.

#### **Propriété Intellectuelle :**

Tous les contenus présents sur le Site, notamment le design du Site, la présentation, les éléments et les informations publiées, sont assujettis au droit de la propriété intellectuelle. Toutes les marques représentées relèvent de la propriété intellectuelle de London Work Experience.

L'utilisateur est autorisé à imprimer ou télécharger les pages du Site dans le cadre d'un usage privé et personnel, toute autre utilisation, notamment à de fins commerciales, est strictement interdite. Il est interdit notamment de copier ou de reproduire, de façon partielle ou totale, tout élément du Site. Toute reproduction du contenu partiel ou total est interdite conformément à la loi et aux règlements applicables en matière de propriété intellectuelle.

#### **Services fournis :**

London Work Experience, en conformité avec le service contracté, vous facilite l'accès au logement, les cours d'anglais et vous aide dans votre recherche de travail. Le prix du logement, sauf indication contraire, devra être couvert par le client qui aura souscrit au service.

Notre programme de travail ne garantit à aucun moment un emploi en particulier.

La réservation du logement fonctionne sous réserve de sa disponibilité, par conséquent, aucune garantie n'est donnée, à quelque titre que ce soit, sur la disponibilité de l'option choisie. Pour cette raison, il est recommandé de renseigner plusieurs préférences dans le choix de l'hébergement. En cas de non-disponibilité de l'option choisie, London Work Experience réservera un choix d'hébergement aussi similaire que possible.

Dans le but d'offrir un meilleur service, il est recommandé de souscrire à nos services avec au moins une semaine d'avance. Un séjour minimum de **six semaines consécutives** est exigé pour la souscription au service d'aide à la recherche d'emploi.

#### **Moyens de Paiement :**

Pour souscrire aux programmes, il est nécessaire de procéder au paiement du montant correspondant à la réservation. Ce montant sera décompté du prix total du programme choisi. Le paiement pourra être effectué par virement bancaire ou à travers notre système de paiement en ligne. Le souscripteur devra prendre à sa charge tous les éventuels frais bancaires.

Le prix total du programme devra être payé avant la date de début de celui-ci.

Si le paiement n'est pas effectué à la date indiquée, l'entreprise se réserve le droit de procéder à l'annulation du programme, ce qui entraînera des frais d'annulation à la charge du souscripteur.

Les prix des programmes sont indiqués au sein de notre catalogue, site web et comprennent tous les éléments. Le tarif sera valable sous réserve d'erreur typographique.

Une fois la réservation effectuée, le prix final du programme sera définitif et aucune réduction du prix ne pourra être accordée en cas d'annulation partielle du service.

#### **Prérequis des candidats – programme de travail :**

Par la nature de notre service d'emploi, tous les candidats doivent être titulaires d'un passeport européen et être autorisés à travailler à **temps complet** au Royaume-Uni.

London Work Experience ne remboursera pas les sommes versées par le candidat qui, ayant souscrit au programme et payé le prix correspondant, ne satisfait pas les conditions pré requises).

De la même manière, Il est conseillé de respecter les conditions suivantes :

- ❖ Respecter une certaine apparence physique (camoufler les éventuels tatouages, retirer piercings, etc...)
- ❖ Être âgé de 18 à 35 ans.
- ❖ Être en mesure de travailler dans le secteur hôtelier.

Ces conditions sont souhaitables et non pas obligatoires. En cas de non-respect, le candidat doit comprendre que la réussite du programme pourrait se voir compromise.

#### **Annulation ou résiliation :**

La date d'annulation correspond à la date à laquelle London Work Experience recevra la communication de la part du souscripteur.

En cas d'annulation, aucun remboursement n'aura lieu concernant le montant payé au titre de la réservation, car ce montant couvre les formalités et dépenses générées à compter du moment où nous commençons à organiser le programme.

En cas de demande visant à reporter ou annuler le programme : si la requête est effectuée dans les 7 jours préalables à la date d'arrivée, le prix de la réservation sera retenu au titre des frais de résiliation et ne sera pas recouvrable. Si la requête est effectuée avec un préavis supérieur à 7 jours, les sommes versées au titre de la réservation seront conservées pendant un an à compter de la date de paiement.

A l'arrivée à la destination, si vous souhaitez annuler une partie ou l'intégralité du service, le prix de la réservation ne vous sera pas remboursé. Si vous souhaitez continuer avec une partie du programme, celui-ci devra être payé au prix du marché.

Si à l'arrivée, vous décidez d'annuler la réservation du logement, vous devrez vous acquitter d'une somme égale à une semaine de location. A défaut, London Work Experience destinera une partie du paiement effectué au titre du programme afin de s'acquitter de ces frais, par conséquent, pour accéder au service, il sera nécessaire de procéder au paiement du solde.

Une fois tout service commencé, aucune somme ne sera remboursable à quelque titre que ce soit.

La non-comparution du souscripteur à la date prévue, entrainera la perte totale du prix payé.

Le paiement du service donne droit à de conditions plus avantageuses au sein de notre hébergement. Si le candidat choisit d'annuler le service et de rester dans le logement réservé, il est entendu que les conditions d'hébergement seront les conditions du marché, ce qui entrainera une modification du prix et du contrat.

Toutes les souscriptions sont personnelles et non transmissibles.

#### **Réclamations :**

London Work Experience s'engage à accomplir ses obligations conformément aux règles de l'art et à la législation, et prendra les précautions nécessaires pour le déroulement normal des programmes. A cette fin, London Work Experience assurera un suivi des services fournis par les organisations étrangères et accomplira toutes les démarches qui soient à sa portée, toujours au bénéfice du client, mais ne sera pas responsable des éventuels dommages et intérêts qui puissent survenir comme conséquence des actes de ces organisations étrangères, ni de ceux découlant des tiers à celles-ci.

Les différences et/ou réclamations qui, dans l'avis des consommateurs, surviennent pendant le déroulement du programme contracté devront être communiquées à l'organisation chargée du programme dans le pays de destination, dans le but d'offrir une solution satisfaisante ayant un caractère immédiat.

Dans le cas où la solution proposée par l'organisation chargée du programme dans le pays de destination ne s'avérerait pas satisfaisante pour le souscripteur, celui-ci comptera avec un délai d'un mois pour déposer sa réclamation par écrit (moyennant un courriel) auprès de London Work Experience. De la même manière, London Work Experience comptera avec un délai d'un mois pour répondre à la réclamation présentée par le souscripteur. Le délai d'un mois sera compté à partir du lendemain de la présentation de la réclamation auprès de London Work Experience.

Pour toute contestation et/ou litige découlant du présent contrat, l'ensemble de parties renoncent expressément à la juridiction dont elles dépendent pour attribuer la compétence aux tribunaux de San Sebastián.

#### **Traitement et utilisation des données :**

Conformément aux dispositions de la loi LOPD et du RGPD, nous vous informons que London Work Experience s'engage à respecter la confidentialité des informations personnelles des utilisateurs reçues à travers le présent site web, par e-mail ou par téléphone. Les données communiquées seront traitées dans la confidentialité la plus stricte conformément à la législation et transmises aux tiers seulement si l'utilisateur exprime son consentement de manière expresse.

London Work Experience utilisera les données collectées des utilisateurs dans la finalité de traiter et entretenir le lien avec le client et à des fins non publicitaires.

Le client peut exercer ses droits auprès de Promociones y Cursos UK, S.L. Parque Empresarial Zuatzu C/ Juan Fermín Gilisagasti Edif. Pía, Nº 2 Ofic. 315 20018 – Donostia Gipuzkoa.

#### **Utilisation de l'image des consommateurs :**

En participant au programme, le souscripteur comprend que London Work Experience effectue, de temps à autre, des prises de vue pour être utilisées sur les réseaux sociaux.

Cette utilisation sera toujours effectuée d'une manière respectueuse et sans identifier l'identité de l'individu concerné, à moins qu'il ait eu d'autorisation.

***Acceptation des présentes conditions :***

L'utilisation de notre site web par l'utilisateur et la prise contractuelle de nos services, implique l'acceptation et l'adhésion aux présentes conditions générales d'utilisation, étant dûment informé après lecture de cette mention légale.